

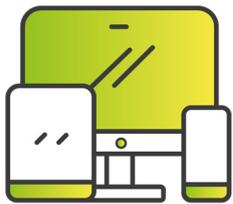


# EPIHM

La santé sécurité  
au travail  
**enfin l'affaire de tous !**



Votre partenaire privilégié pour des solutions digitales **accessibles à tous !**



Solutions  
digitales  
collaboratives



Approche experte  
en Santé et  
Sécurité au travail



Réponse à vos  
obligations  
réglementaires

## Entrons en contact !



[contact@epihm.fr](mailto:contact@epihm.fr)



09.88.77.66.55



[www.epihm.fr](http://www.epihm.fr)



Une **démo**  
vaut mieux  
qu'un long  
discours !

**CreaRisk®** : Une solution unique pour assurer une remise à jour **collaborative et continue** de votre Document Unique et **sans aucune connexion internet**

L'application mobile CreaRisk® est accessible depuis n'importe quel smartphone et tablette sous Android afin **d'identifier facilement et rapidement toutes nouvelles situations dangereuses**. Disponible **sans connexion internet**, l'application mobile **CreaRisk® est directement lié à votre Document Unique Collaboratif** afin d'alimenter en continue votre évaluation des risques professionnels ainsi que les mesures préventives associées. Que vous soyez préventeur, manager, représentant du CSE ou encore collaborateur **contribuez à l'enrichissement du Document Unique et du Programme Annuel de Prévention à tous moments**.

Terminé le Document Unique dont la remise jour se réalise au mieux une fois par an et est uniquement portée par les équipes de préventeurs. L'application mobile CreaRisk® a été développée avec l'ambition de **proposer aux entreprises un outil digital, ludique et collaboratif** permettant...



- **D'assurer une remise à jour constante** de votre Document Unique en fonction de l'évolution des situations de travail.

- De **prendre en compte** dans le cadre de cette remise à jour les éléments issus des **analyses accidents/incidents** ou encore des **visites terrain sécurité**.



## Pourquoi utiliser CreaRisk® ?

Pour déployer au sein de votre entreprise une approche réellement collaborative où l'application mobile CreaRisk® permet d'assurer une remise à jour régulière du Document Unique et du Programme de Prévention et cela au plus proche de la réalité des situations de travail.